

MAROC : LES VOYAGES D'AFFAIRES

Les services des passeports et visas	Les formalités pour les visiteurs du Ministère des Affaires Etrangères Visa HQ Les Représentations marocaines à l'étranger
Les précautions sanitaires	Il est recommandé que toute personne âgée de 16 ans et plus soit entièrement vaccinée contre la COVID-19 avant le voyage et présente, si nécessaire, une preuve de vaccination contre la COVID-19 à la frontière. Les informations à jour sur toutes les exigences sanitaires d'entrée ainsi que sur les vaccins de routine et recommandés pour le Maroc sont fournies sur les pages dédiées des sites web TravelHealthPro et CDC. Un certificat de vaccination contre la polio est exigé pour tous les voyageurs en provenance de pays touchés par la poliomyélite. Les vaccins suivants sont fortement recommandés : tétanos, diphtérie, rage, fièvre typhoïde, varicelle, grippe, rougeole, hépatites A et B et poliomyélite. Le risque de paludisme (exclusivement sous la forme bénigne de P. vivax) est limité de mai à octobre dans certaines zones rurales des provinces suivantes : Al Hoceima, Chefchaouen, Khouribga et Taounate. Cependant, d'autres maladies transmises par les insectes, comme le typhus, sont également fréquentes - par exemple, le parasite des eaux douces, la schistosomiase. Il est donc recommandé de prévenir les maladies. Utilisez toujours un insectifuge et portez des vêtements longs et amples pour éviter les piqûres d'insectes. Pour se protéger contre la diarrhée du voyageur (tourista), il est recommandé d'éviter les aliments les plus à risque. Cela inclut les plats précuits et les soupes froides, les fruits de mer, les viandes, les poissons insuffisamment cuits, les légumes crus ainsi que les fruits non pelés. L'eau potable doit être bouillie, filtrée ou consommée dans des bouteilles scellées. Les comprimés décontaminants (Hydroclonazone, Micropur) sont partiellement efficaces. L'eau potable est fournie dans toutes les grandes villes et dans certains villages, mais il est recommandé de boire de l'eau minérale. Lavez soigneusement les fruits et légumes, consommez de la viande bien cuite et évitez de vous baigner dans les oueds et les barrages.
Conseils de santé aux voyageurs	Vous pouvez consulter les derniers conseils du gouvernement français sur les conditions sanitaires requises pour se rendre à l'étranger, y compris les vaccins de routine et les vaccins recommandés pour les voyages à l'étranger, sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.
Pour plus d'information sur les conditions de sécurité	Site du Département d'Etat américain Lonely Planet Consultez les conseils aux voyageurs du ministère français des affaires étrangères.
Les numéros d'urgence	Police secours : 19 Gendarmerie royale : 177 Pompiers : 15
Télécommunication	Suffixe internet : .ma Pour téléphoner du Maroc, composez le : 00 Pour téléphoner le Maroc, composez le : +212 + 6 pour les téléphones mobiles ou 212 + 5 pour les téléphones fixes.
Payer	La monnaie nationale est le Dirham (MAD), monnaie rendue convertible en 1993. Les cartes bancaires sont acceptées dans certains grands établissements des villes principales. Les devises étrangères, euro en particulier, sont acceptées dans les zones touristiques
Trouver un hôtel	Maghreb Tourism TourMag
Visiter	Administration du Tourisme